PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 27 mars 2024

Service : Marchés publics
Agent traitant : Elodie MINET

Objet : Marchés publics - Rénovation et extension de l'échevinat des travaux de Chaudfontaine : choix du mode de passation, arrêt du cahier spécial des charges, de l'estimation et du moyen de financement

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 36 et l'article 57 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Considérant les inondations intervenues les 15 et 16 juillet 2021 ;

Considérant que tant la survenance de ces inondations que leur ampleur n'étaient pas prévisibles ;

Considérant qu'à la suite des inondations, le bloc administratif de l'échevinat des travaux a été fortement sinistré et qu'il est proposé de construire une nouveau bâtiment répondant mieux aux besoins actuels des services et de la population ;

Vu la décision du Collège communal du 21 février 2022 relative à l'attribution du marché de conception pour le marché “Rénovation et extension de l'échevinat des travaux de Chaudfontaine” à U'MAN, Chaussée de Tirlemont 229 à 4520 Vinalmont ;

Considérant le cahier des charges N° B2024/2414 - U22003 relatif à ce marché établi par l'auteur de projet, U'MAN, Chaussée de Tirlemont 229 à 4520 Vinalmont ;

Considérant que ce marché est divisé en tranches :
* Tranche ferme : Tranche de marché 1 (Estimé à : 2.113.323,13 € hors TVA ou 2.557.120,99 €, 21% TVA comprise)
* Tranche conditionnelle : Tranche de marché 2 (Estimé à : 226.103,40 € hors TVA ou 273.585,11 €, 21% TVA comprise)

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 2.339.426,53 € hors TVA ou 2.830.706,10 €, 21% TVA comprise (491.279,57 € TVA cocontractant) ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Vu la réservation de crédit arrêtée à la somme de 2.700.000,00 € TVAC

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024 à l'article 124/724-60 P20220076 et sera financé par fonds propres et emprunts ;

Considérant que, sous réserve d'approbation du budget, le crédit sera augmenté lors de la prochaine modification budgétaire ;

Vu l'avis de légalité favorable rendu par le Directeur financier ;

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

ARRÊTE,

Article 1er

Approuve le cahier des charges N° B2024/2414 - U22003 et le montant estimé du marché "Rénovation et extension de l'échevinat des travaux de Chaudfontaine", établis par l'auteur de projet, U'MAN, Chaussée de Tirlemont 229 à 4520 Vinalmont. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 2.339.426,53 € hors TVA ou 2.830.706,10 €, 21% TVA comprise (491.279,57 € TVA cocontractant).

Article 2

Passe le marché par la procédure ouverte.

Article 3

Complète, approuve et envoie l'avis de marché au niveau national.

Article 4

Finance cette dépense par le crédit inscrit au au budget extraordinaire de l'exercice 2024 à l'article 124/724-60 P20220076.

Article 5

Ce crédit fera l'objet d'une prochaine modification budgétaire.